



service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 121 semaine du 20
au 26 juin 1981

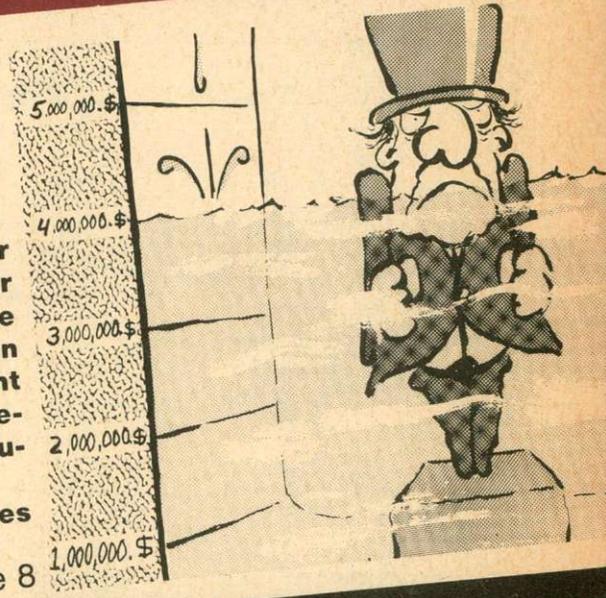
nouvelles csn

\$4,102,502

L'enthousiasme manifesté à la grandeur du mouvement pour la campagne du fonds de défense en étonne plus d'un: avoir amassé plus de \$4 millions avant l'été démontre une fois de plus la grande force de mobilisation de notre mouvement. En période de crise, les travailleurs et les travailleuses réalisent toute l'importance d'un instrument comme le FDP, surtout devant les politiques patronales qui prônent coupures, fermetures et chômage.

Le fonds de grève a besoin de \$6 millions. Nous sommes confiants d'atteindre l'objectif dès l'automne.

page 8



LACHUTE
le maire voudrait une ville non-syndicable **page 3**





agenda du mouvement

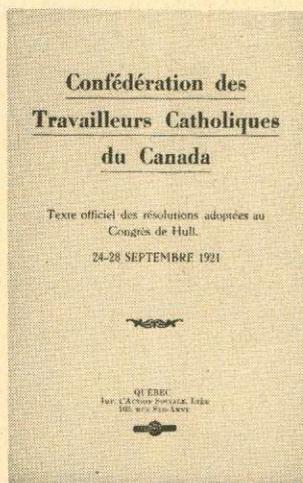
on dirait l'été!
ooo

sos archives...sos archives...sos archives...sos

Le centre de documentation de la CSN est en train de s'organiser. L'ouvrage ne manque pas et au nombre des priorités, on trouve le classement des archives de la centrale, accumulées depuis plus de 60 ans.

Pour le moment, les séries de documents sont incomplètes et dorment en fouillis sur les étagères. Une équipe de cinq stagiaires, connaissant bien l'histoire syndicale du Québec et les archives, se propose, durant l'été, de monter un système pour rendre accessibles et préserver celles de la CSN.

Cette équipe fera donc l'inventaire des pièces amassées au 1601 mais, plus important encore, sera à même d'élaborer un instrument de recherche codé permettant de localiser de façon précise un mémoire, la corres-



pondance d'un officier ou toute autre pièce.

Ce plan de classement pourra aussi intégrer les documents à venir.

Si vous disposez actuellement de collections spéciales ou simplement de boîtes de vieux papiers syndicaux intéressants et ne pouvez pas vous en occuper, plutôt que de les jeter, contactez donc Sylvie Painchaud au (514) 286-2151.

dans les conseils centraux

saguenay/lac st-jean

LE CONSEIL CENTRAL DÉMÉNAGE

Les bureaux de Chicoutimi du conseil central du Saguenay/Lac St-Jean sont maintenant déménagés à l'adresse suivante:
73, rue Arthur-Hamel sud,
Chicoutimi
G7H 3M9

Quant aux numéros de téléphone, notez les changements:

- secrétariat: 549-3334
- CSN: 549-9320
- exécutif et conseil syndical: 549-8541
- FESP: 549-9080
- Métallurgie: 549-7540
- FNSBB: 549-6383
- FAS: 549-9041
- FTFP: 549-7702
- FNC: 549-3334

postes comblés au conseil central du bas st-laurent

Suite à l'assemblée générale du 8 juin, trois postes vacants de vice-président sur quatre ont été comblés à l'exécutif du conseil central du Bas St-Laurent:

- organisation: Martin Boucher
- éducation: Marcelle Valcourt
- information: Benoît Beaucage

nouvel exécutif au conseil central de Shawinigan

Suite au congrès qui s'est tenu début mai, voici la composition du

nouvel exécutif du conseil central de Shawinigan:

- présidente: Jeanne Bilodeau
- 1er vice-président: Jean-Pierre Gélinas
- 2ième vice-président: Michel Jean
- 3ième vice-président: Pierre Gélinas
- directrice à la condition féminine: Rachel Doré
- directrice à l'organisation: Suzanne Bertrand
- trésorier: Robert Quessy
- secrétaire: Jean-Marc Chateaufneuf
- secrétaire-adjointe: Danielle P. Gauthier

les 15 et 22 juillet
ne cherchez pas nouvelles csn
NOUS SOMMES EN VACANCES!!!

TÉLÉVISIONS, STÉRÉOS À FAIRE RÉPARER?

Les techniciens en grève de Granada TV, dans le but de constituer un fonds de secours, sont disponibles pour des réparations dans les régions de Montréal, Mascouche et Hull.

MONTRÉAL: 286-2039

352-0749

MASCOUCHE: 474-4529

HULL: 568-2286

Des lois discriminatoires envers les ex-grévistes

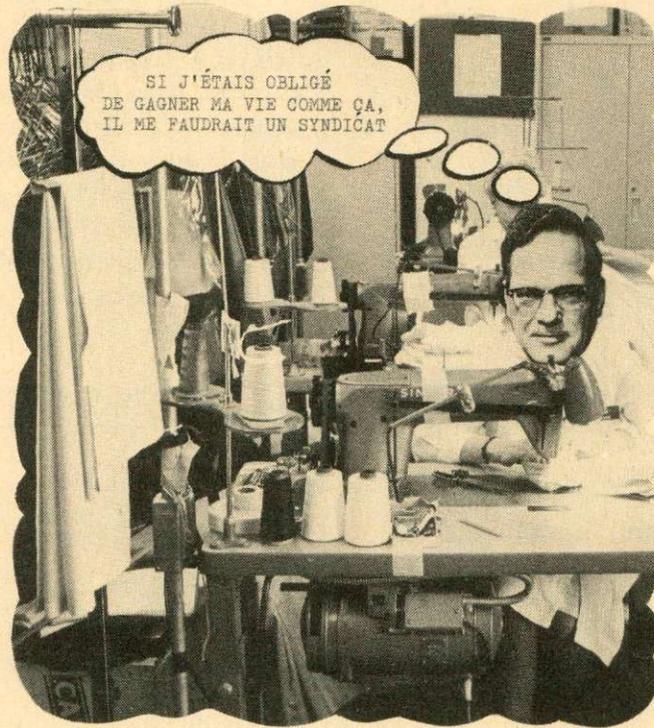
Les délégués du conseil confédéral des 15-16 et 17 juin ont adopté une résolution pour réclamer des gouvernements fédéral et provincial qu'ils modifient certaines lois qui sont discriminatoires envers des ex-grévistes ou des ex-lockoutés. La résolution a été soumise par le syndicat qui représente les employé-e-s de la compagnie Reynolds du Cap-de-la-Madeleine.

La convention collective de ces travailleuses qui ont fait plus d'une année de lock-out, a été signée le 13 mars 1981. Jusqu'à tout récemment, seulement 500 travailleurs étaient retournés au travail. Il en restait encore 300 sur le pavé, sans assurance-chômage ni aide sociale.

En effet depuis 1978, un amendement apporté à la loi de l'aide sociale (article 8) précise qu'une personne en conflit de travail, selon la définition qu'en donne la Commission de l'assurance-chômage, ne peut bénéficier de l'aide sociale, i.e. tant qu'une usine n'a pas atteint 85% du niveau de production d'avant conflit.

Donc, durant trois mois, 300 travailleuses de la Reynolds se sont retrouvés sans aucun revenu, malgré les pressions faites auprès des autorités gouvernementales et autres. Le conseil confédéral a adopté la résolution qui réclame, des deux paliers de gouvernements, des modifications aux lois afin de ne pas priver des travailleuses de l'aide à laquelle ils ont droit.

LE MAIRE DE LACHUTE ORGANISE LUI-MÊME UNE ACTION ANTI-SYNDICALE



Le 29 mai à la fin de l'après-midi, les travailleuses de St. Lawrence Textiles, à Lachute, sont convoquées à la cafétéria. À l'aide d'un interprète, le président Allan Chamandy leur annonce la fermeture de l'usine pour le 29 juillet, invoquant la basse productivité. Ouverte en octobre précédent, l'usine employait déjà 80 travailleuses d'expérience venant en majorité d'autres usines semblables à Hawkesbury, et comptait porter ce nombre à 200 en 1982. On y fabrique surtout des chandails de coton.

Le maire s'en prend aux travailleuses

Le 4 juin, le maire de La-

chute, Zoël Saindon, convoque les travailleuses devant le conseil municipal en précisant que la ville "a dépensé une centaine de milliers de dollars pour abriter cette compagnie et vous procurer du travail". La convocation est portée à l'usine par un policier municipal, et distribuée dans les casiers des employées par les soins de la compagnie.

Le soir à l'assemblée du conseil, le maire Saindon, entouré des conseillers et du commissaire industriel, met les travailleuses en accusation. "Il voulait nous faire dire que c'est parce qu'on faisait du sabotage que la productivité était basse, dit l'une d'elles. Nous on expliquait que c'est parce qu'on attendait après le matériel, qu'on nous changeait de ma-

chines constamment, que le tissu était mal coupé et que les patrons changeaient souvent. Ça l'enrageait."

Quoi qu'il en soit, le maire propose de rencontrer le président de la compagnie pour connaître ses intentions. Et après la rencontre, il déclare au journal local que la syndicalisation des travailleuses avait pesé lourd dans la fermeture.

"Pas de syndicat si vous voulez travailler"

Le 9 juin, nouvelle convocation devant le conseil municipal, encore par une lettre du maire portée par un policier. Cette fois le maire n'y va pas par quatre chemins et dit aux travailleuses qu'elles devront démissionner de leur syndicat pour que l'usine reste ouverte. Le lendemain, il se rend lui-même à l'usine porter les lettres de démission qu'il a demandé aux travailleuses de recopier de leur main, pour leur donner force légale. Le 13 juin, l'employée qu'il avait chargée de recueillir les lettres de démission les lui remet, et il s'occupe lui-même de les faire parvenir au ministère du travail.

Les lois du Québec prévoient, à l'article 12 du code du travail, que "aucun employeur ni aucune personne agissant pour un employeur ou une association d'employeurs, ne cherchera d'aucune manière à dominer, entraver ou financer la formation ou les activités d'une association de salariés, ni à y participer".

Que fera le ministre du travail, devant cette ingérence?

REPORTAGE

CONTRE LES COUPURES L'AUTOMNE SERA CHAUD



Le ministre des Finances du Québec a sabré dans les budgets de l'éducation et des affaires sociales alors que les besoins augmentaient. Les conséquences seront très graves non seulement pour les milliers de travailleurs qui seront réduits au chômage ou mis en disponibilité, mais pour toute la population qui ne pourra pas recevoir la même qualité de services auxquels elle a droit.

Les quatre fédérations de la CSN qui comptent des membres dans ces deux grands secteurs: éducation et affaires sociales, mettront au point dans le courant de l'été une stratégie d'action pour relancer le mouvement de protestation dès les premiers jours de la reprise de l'activité automnale.

pour la FPSCQ

Fini les pèlerinages à Québec. C'est l'action!

Pour la Fédération des professionnels salariés et cadres du Québec (FPSCQ), le temps des "pèlerinages à Québec est fini. Nous en sommes maintenant aux mesures de pression", déclarait le président, Gérard Larivière.

La FPSCQ profitera de l'accalmie des prochains mois pour se préparer à passer à l'action dès le début de la reprise de l'activité en septembre. Elle sera partie d'une grande manifestation pour démontrer que les coupures budgétaires affectent sensiblement la qualité des services autant dans les affaires sociales que dans le secteur de l'éducation. "On ne se laissera pas bernier par les propos fallacieux de Parizeau et des autres ministres. Chez nous, on ne coupe pas dans le "gras" comme tente de le laisser croire le gouvernement. On coupe dans la qualité des services", ajoutait Gérard Larivière.



Coupures dans la qualité des services

On sait déjà que les collèges feront des coupures, même en dépit du fait qu'il y a augmentation de la clientèle. Dans l'éducation des adultes, les coupures tombent au moment où la clientèle était en pleine croissance. La FPSCQ apprenait qu'au Centre des services sociaux de Québec, il y aurait des coupures de l'ordre de \$2 millions, ce qui pourrait entraîner la mise à pied ou en disponibilité de 90 salarié-es. On

ignore combien il y en aura chez le personnel de soutien et chez les professionnels.

Il y a des dossiers qui se préparent sur toutes les situations qui existent présentement au Québec. La population sera renseignée afin qu'elle prenne position.

La FPSCQ a l'intention de ne rien laisser passer.

C'est ainsi qu'en collaboration avec le Syndicat des professionnels des affaires sociales du Québec, elle étudie présentement un autre dossier portant, celle-là, sur l'empiètement des psychiatres sur l'autonomie des salarié-es dont la compétence professionnelle est reconnue par le Code des professions et les lois qui les concernent.

pour la FNEQ une campagne unitaire

La mobilisation des membres de la Fédération nationale des enseignants du Québec sera grande à l'automne. *"La FNEQ sera prête à l'automne, en collaboration avec les autres fédérations de la CSN touchées par les coupures, et si possible, avec les autres centrales syndicales, à poser des gestes de façon unitaire après une nouvelle campagne de sensibilisation dès la fin d'août", selon Francine Lalonde, présidente de la FNEQ.*

L'attention de cette fédération se porte sur les collèges, l'Université du Québec, aussi bien que sur les collèges privés, pour ne pas que les coupures passent inaperçues, "à cause des effets sur le personnel et sur le service".

Les coupures budgétaires permettront de démontrer l'incapacité du système capitaliste à combler les besoins de la population. C'est un des thèmes que développera la FNEQ dans sa campagne de sensibilisation.

Même si l'été marque un temps d'arrêt dans l'action, les syndicats affiliés à la FNEQ n'en seront pas moins actifs, puisque



chaque syndicat a préparé ou préparera un dossier sur la situation vécue dans l'établissement, pour y analyser les effets des coupures aussi bien sur le personnel que sur les services à la clientèle.

Dans cette fédération comme dans toutes les autres qui sont concernées par les coupures budgétaires, la recherche est passablement avancée et il ne reste que quelques données à ajouter aux dossiers pour avoir un portrait d'ensemble de la situation qui apparaît déjà désastreuse, à cause des coupures.



à la FESP des syndicats ont déjà décidé des moyens d'action



À la Fédération des employés de services publics, des syndicats ont déjà adopté, en assemblée générale, certains moyens d'action qui seront mis en branle dès la reprise de l'activité à l'automne, pour protester contre les coupures budgétaires.

Plus de mille membres de cette fédération sont tombés par les coupures.

Ils sont soit privés de leur emploi ou soit mis en disponibilité. La présidente de la fédération, Céline Lamontagne, rappelle que lors du récent congrès, les délégués ont adopté une résolution réclamant de chaque syndicat qu'ils préparent des dossiers noirs sur l'administration aussi bien dans les commissions scolaires que dans les CÉ-GEP et les universités.

Cette résolution prévoit un échéancier et diverses mesures qui doivent être prises. Mme Lamontagne espère que la concertation avec les autres fédérations de la CSN touchées par les coupures conduira à des résultats tangibles. Elle souligne également que la résolution prévoit la tenue d'un colloque à l'automne, sur les effets des coupures, en collaboration avec ces fédérations et d'autres syndicats.

"De toute façon, il y aura une journée d'action à l'automne contre les coupures. Nous aurons alors une vue d'ensemble des conséquences de ces coupures non seulement sur le personnel mais également sur la qualité de l'éducation.", déclarait-elle.

Céline Lamontagne compte beaucoup sur la politique de l'éducation qui doit être élaborée et par laquelle la démonstration sera facile à faire pour prouver les effets néfastes des coupures de M. Parizeau.

...petites nouvelles...

conflits de travail

La grève des journalistes de Radio-Canada

Il est possible qu'au moment où vous lirez ces lignes que la grève des journalistes du réseau français de Radio-Canada soit terminée. Il est possible aussi que les journalistes aient rejeté les autres "offres finales et globales" de cette magnifique Société d'État. Nous aurons d'autres détails plus complets dans un prochain numéro.

Rappelons que cette grève a commencé le 30 octobre 1980. Les journalistes de Montréal, Québec et Rimouski ont tenté durant tout ce temps de sauvegarder des acquis, d'obtenir des augmentations de salaires qui leur permettent de faire face à la hausse croissante du coût de la vie, à tenter de préserver le droit du public à l'information, à obtenir des conditions de travail comparables à celles de leurs collègues des autres salles de nouvelles du Québec, etc.

Depuis le 7 mai dernier, date du règlement hors-cour intervenu entre la CSN et le Comité provincial des malades de Claude Brunet, l'administration de l'hôpital St-Charles-Borromée a augmenté sa pression anti-syndicale en distribuant 164 journées de suspension et en procédant à deux congédiements.

La riposte syndicale, ce-

pendant, ne s'est pas fait attendre: une pétition pour la levée des congédiements et des suspensions a déjà recueilli plus de 170 signatures; de plus, un des congédiés a été élu sur le conseil d'administration de l'hôpital le 25 mai dernier; enfin, à la dernière assemblée syndicale, il a été pris les décisions suivantes: le syndicat exige la levée des suspensions et des congédiements de même que la négociation rapide des quelques 200 griefs qui traînent. Si aucun règlement n'est intervenu à l'automne, le syndicat est fermement résolu de déclencher une grève générale illimitée pour obtenir satisfaction et briser la spirale anti-syndicale.

Des travailleurs forestiers de la Donohue et de la CIP, en grève maintenant depuis plus de 11 mois, ont dressé, le 18 juin, une ligne de piquetage devant l'usine de papier Kraft de St-Félicien pendant une période de dix heures. Les travailleurs sortant de l'usine ont versé plus de \$175 à la caisse de grève.

Dans le conflit de la CIP, le médiateur Dufresne doit rendre son rapport le 26 ou le 27 juin au plus tard.

Les négociations entre le syndicat des chargé-e-s de cours de l'UQAM et l'administration de cette université semblent se diriger vers une impasse, l'Université refusant de discuter de points que le syndicat considère comme majeurs, soit la représentation aux instances décisionnelles et le nombre maximum de charges de cours.

inflation

HAUSSE DE 11.9% EN MAI

Le coût de la vie continue sa folle ascension: il a augmenté, en mai dernier, de plus de 11.9%. Depuis le début de l'année 1981, d'ailleurs, les hausses se sont toujours maintenues au-dessus de 11.6%. En 1980, la

moyenne annuelle de hausse avait été de 10.7%.

Pour apprécier l'ampleur de l'inflation, disons que le dollar de 1961 ne vaut plus aujourd'hui que \$0.32; celui de 1971, \$0.43.

nouvelles conventions

À Manitowadge, Ont.: des gains impressionnants

Les 500 travailleurs membres de The Canadian Union of base metal Workers de Manitowadge (CSN), dans le nord de l'Ontario, viennent d'accepter une convention collective de deux ans qui leur accorde un minimum de 28%, ou \$2.90 l'heure d'augmentation. Une clause d'indexation pourra ajouter un pourcentage additionnel.

Le négociateur du syndicat, Peter Curtiss, souligne qu'ainsi les salaires de ces mineurs dépasseront ceux des employés d'Inco de Sudbury de \$1.15 l'heure, et ceux des travailleurs d'Elliott Lake, de .95¢ l'heure.

Les avantages sociaux ont également subi des transformations remarquables. Le plan dentaire, comme exemple, sera entièrement payé par la compagnie. Le régime des con-

gés de maladie, du paiement des médicaments, etc. a été sensiblement amélioré.

Cette mine, filiale de la Noranda, produit principalement du cuivre qui est acheminé à la compagnie Noranda.

À la Villa St-Martin, le syndicat a obtenu gain de cause dans le conflit qui l'opposait à la direction depuis novembre dernier. Le litige portait principalement sur des questions de santé et de sécurité, d'ingérence patronale dans les affaires syndicales ainsi que sur 43 griefs, dont un de congédiement. Après de nombreux moyens de pression et neuf jours de négociation, le syndicat CSN en est venu à une entente satisfaisante avec l'administration. Il ne reste plus que quatre griefs en suspens.

solidarité

Le 10 juin dernier, les 45 employé-e-s du Théâtre St-Denis et des Cinémas Desjardins (FNC-CSN), en grève depuis le 11 no-

...petites nouvelles...

Une autre bonne affaire pour les employeurs

À L'OUVRAGE !

L'organisation du travail au Québec



Les nouvelles formes d'organisation du travail constituent une autre bonne affaire pour les employeurs! C'est du moins les impressions que laisse la lecture d'un nouveau document de l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), rédigé par Hé-

lène David et Colette Bernier. Le document s'intitule: **À l'ouvrage: l'organisation du travail au Québec.**

"Le problème, lit-on dans cette recherche, tient au fait que, conformément aux principes de Taylor, l'employeur continue toujours de déterminer lui-même, en dernier ressort, l'organisation du travail. Si la nouvelle expérience accroît sa production, c'est lui qui en profite et non les employés. On pourrait imaginer le contraire si les employés s'entendaient avec leur employeur sur une somme de travail donnée et qu'ils avaient toute l'initiative nécessaire pour la réaliser, sans menace pour leur sécurité d'emploi et leur salaire".

vembre dernier, ont rejeté à nouveau, à 98% cette fois, les offres patronales. Ces propositions contenaient plusieurs reculs, notamment sur les salaires, les horaires, la soustraction... De toute évidence, France-Film, filiale de Télé-Métropole, "notre canal 10", ne veut pas régler: d'abord, ils sont représentés à la table par le même bureau d'avocats patronaux qui négociait il y a quelques années pour les boss de United Aircraft, lors du célèbre conflit anti-syndical qui a touché cette usine de Longueuil.

De plus, ces deux syndicats, réunis en assemblée générale les 16 et 17 juin, ont voté unanimement de contribuer à la campagne du FDP dès leur retour au

travail.

En terminant, les 45 employé-e-s de ces cinémas demandent de boycotter toutes les salles de France-Film et de les appuyer financièrement en souscrivant au fonds de solidarité des syndicats de France-Film, a/s du service des grèves, Montréal, 1601 de Lorimier.



Drummondville veut travailler

Le 16 juin dernier, à 6

heures du matin, les travailleurs de la construction de la CSN et de la FTQ ont décidé de fermer le chantier de construction de la prison fédérale, à Drummondville. Après six heures de piquetage et de pourparlers, les travailleurs de la construction ont obtenu gain de cause sur les points en litige, soit:

- l'embauche de la main-d'oeuvre locale
- la mise-à-pied des faux travailleurs de la construction
- le respect du règlement de placement
- la garantie qu'il n'y aura aucune représaille.

C'est dans le respect le plus complet de la démocratie syndicale CSN que les travailleurs de la construction de Drummondville ont obtenu le respect auquel ils ont droit. Leur victoire va transpirer partout dans la région et dans la province.

utilisait des scabs pour faire le travail des grévistes. Devant ces démarches légales, la compagnie avait préféré en arriver à une entente sur la convention collective.

Aucun accord n'est intervenu, cependant, sur l'entente de retour au travail, le propriétaire voulant éliminer certains employés trop militants et exigeant du syndicat qu'il abandonne les griefs en cours.

Les syndiqué-e-s en viennent donc à la conclusion que le propriétaire Jalbert n'a qu'une idée en tête: casser le syndicat.

• • •

L'été risque d'être chaud dans la région de St-Hyacinthe.

Coup sur coup, des lock-out touchant plus de 750 travailleurs et travailleuses ont été déclenchés dans la région la semaine dernière. Les 192 employé-e-s de la confiserie Comète (chocolat Van Houten) ont été mis en lock-out le 19 juin tandis que plus de 550 employé-e-s du front commun de la volaille (Bexel / St-Jean-Baptiste et Bexel / Ste-Rosalie) l'ont été le 22 juin.

À la confiserie, il s'agit d'une quatrième convention et seules les clauses monétaires restent à régler. Dans la volaille, il en est autrement: réunis en front commun, les syndiqué-e-s commencent à négocier et cela s'annonce difficile. Ceux et celles de la région de St-Hyacinthe sont en front commun avec les travailleurs et travailleuses de Bexel de Berthierville et de St-Félix-de-Valois, également en lock-out. Ce sont donc près de 1000 employé-e-s qui sont touché-e-s par le lock-out dans ce secteur.

conflits de travail

Le conflit à l'Agence Provinciale n'est toujours pas réglé

Après sept mois de lutte, les travailleurs et travailleuses de l'Agence Provinciale, une agence de distribution opérant à partir de Québec, ne sont toujours pas retourné-e-s au travail malgré une entente intervenue hors-cour le 6 mai 1981. À cette époque, le syndicat tentait d'obtenir une injonction contre la compagnie du fait qu'elle

PLUS DE \$4 MILLIONS DÉJÀ

En deux mois à peine, le mouvement CSN a démontré une vigueur peu commune et sans doute fait réfléchir plusieurs patrons et politi-

ciens qui nus donnent pour morts ou tout au moins marginaux depuis quelques années.

On se classe, en tout cas, honorablement par rapport aux partis, le québécois et le libéral, qui ont amassé chacun un peu plus de \$3 millions pour le campagne de financement annuel.

Pour revenir à notre campagne, disons qu'à date 941 assemblées ont été tenues, soit dans 64% des syndicats, et que le montant atteint, \$4,102,502, représente 68% de l'objectif. Pour être plus exact, 95% des syndicats qui se sont prononcés ont accepté de collaborer à la campagne et 10% ont même donné plus que l'objectif qui leur était fixé.

529 assemblées sont à venir.
Bravo!

Le trésorier Léopold Beaulieu remercie Pierrette Grégoire et Louis Roy pour l'immense travail qu'ils ont accompli dans l'organisation de la campagne du FDP, et qui retournent maintenant à leurs tâches antérieures. Il poursuivra la coordination de la campagne avec Marcel Bellemare et Louise Boucher.



l'équipe nouvelles csn

Jeanne Belzil, Jean-Noël Bilodeau, Guy Ferland, Louise Filteau, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Évrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Béragère Marchand, Jean-Pierre Paré, François Rivard et André Sauvé.

collaboration:
Jean-Marc Phaneuf, nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

S.v.p.

Dans le cadre de la campagne, il ne suffit cependant pas de voter la contribution, il faut aussi la faire parvenir à la CSN.

Cette semaine, le FDP a versé la somme de \$178,704. La CSN soutient 3709 grévistes.